



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 19 février 2016**

Le dix-neuf février deux mille seize, à quinze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au Conseil régional du Centre-Val de Loire, sur convocation de Madame Sylvie LE CLECH, présidente par intérim de l'agence, en date du 18 janvier 2016.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Anne BESNIER ; Madame Michèle BONTHOUX ; Madame Christine FAUQUET ; Monsieur Charles FOURNIER ; Monsieur Philippe LECOQ ; Madame Véronique PEAN ; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT ; Madame Alix TERY-VERBE

L'Etat :

Madame Sylvie LE CLECH ; Monsieur Luc NOBLET ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET ; Monsieur Xavier COUTAU ; Monsieur Emmanuel CYRIAQUE ; Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY ; Monsieur Sébastien DUCLOCHER ; Madame Marie-Anne FONTENIER ; Madame Catherine MARTIN-ZAY

Les représentants du personnel :

Madame Marie-Laure BOUKREDINE ; Madame Julie GERMAIN

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Madame Nadine BOISGERAULT ; Madame Emmanuelle DUNAND ; Madame Maryline LAPLACE ; Madame Josette PHILIPPE ; Monsieur Pascal USSEGLIO

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Madame Martine RICO, représentant du CESER ; Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur général délégué Education, Culture et Sports à la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Yvan SYTNIK, directeur de la culture et du patrimoine à la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission livre, cinéma, audiovisuel, FRAC à la direction de la culture et du patrimoine de la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, chargée de mission auprès de la direction à Ciclic.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 22

- Votants : 24 (dont cinq pouvoirs)

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Délibération 02-2016

.../...

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

## **Délibère**

Considérant les statuts de l'agence, et notamment son article 14, la commission d'appel d'offres mentionnée à l'article 22 du Code des marchés publics est présidée par le directeur de l'agence ou son représentant. Elle comprend en outre deux membres titulaires et deux membres suppléants désignés par le conseil d'administration en son sein.

Les services de l'agence assurent le secrétariat de la commission.

A l'occasion du conseil d'administration du 2 février 2012, il a été procédé au renouvellement de la commission d'appel d'offres de l'agence.

Ont alors été désignées membres de la commission d'appel d'offres :

- Mesdames Carole Canette et Josette Philippe, membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;
- Madame Clémence Dauphin, 1<sup>ère</sup> suppléante de la commission d'appel d'offres ;
- Madame Saadika Harchi, 2<sup>ème</sup> suppléante de la commission d'appel d'offres.

Considérant la modification de la composition du conseil d'administration, il doit être procédé à l'élection des nouveaux représentants du conseil d'administration siégeant au sein de la commission d'appel d'offres

.../...

Il est demandé aux candidats à la commission d'appel d'offres de se déclarer.

Trois candidatures sont annoncées :

- Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, titulaire, et Madame Michèle BONTHOUX, suppléante ;
- Madame Josette PHILIPPE, titulaire, et Madame Christine FAUQUET, suppléante ;
- Madame Véronique PEAN, titulaire, et Monsieur Philippe LECOQ, suppléant.

Suite à l'accord de l'ensemble des membres présents, il est procédé à un vote à main levée.

#### **Décide à la majorité des membres présents ou représentés**

- de nommer membres de la commission d'appel d'offres de l'agence régionale du Centre-Val de Loire :

- Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, titulaire et Madame Michèle BONTHOUX, suppléante ;
- Madame Josette PHILIPPE, titulaire et Madame Christine FAUQUET, suppléante.

#### **Détail des votes :**

- Mesdames Agnès SINSOULIER-BIGOT et Michèle BONTHOUX

*Votants : 24*

*Pour : 22*

*Contre : 2*

*Abstention : 0*

- Mesdames Josette PHILIPPE et Christine FAUQUET

*Votants : 24*

*Pour : 24*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

- Madame Véronique PEAN et Monsieur Philippe LECOQ

*Votants : 24*

*Pour : 2*

*Contre : 14*

*Abstention : 8*

.../...

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

La Présidente de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

Agnès SINSOULIER-BIGOT

